(940520A)
MINISTERE
DES
AFFAIRES ETRANGERES

REPUBLIQUE FRANCAISE

Paris, le 20 MAI 1994

DIRECTION DES AFFAIRES AFRICAINES ET MALGACHES

LE DIRECTEUR

N°1365/DAM

INFORMATIONS
EN187523

NOTE

Objet: Entretien du Directeur des Affaires Africaines et Malgaches avec M. TWAGIRAMUNGU. (19.05.94).

M. France Rwanda; Situation Jul; Bilen Entitled

De l'exposé de M. TWAGIRAMUNGU, les principaux points suivants peuvent être retenus :

- 1°) Ce sont surtout les bénéficiaires du "régime MRND" (dans le parti, l'armée, l'administration...) qui ont cherché à faire obstacle, dès le début, aux négociations avec le FPR, puis, plus tard, à la mise en oeuvre des accords d'Arusha. Les extrémistes dans l'entourage du Président Habyarimana ont usé de toutes les manoeuvres dilatoires possibles pour empécher la mise en place des nouvelles institutions. L'armée n'a jamais été d'accord pour céder 40 % en son sein au FPR, car cette mesure aurait entrainé de nombreuses démobilisations. Le gouvernement aurait du expliquer les accords et chercher à convaincre. Il a, au contraire, prêché la haine "contre les Tutsi aidés par l'Ouganda".
- 2°) L'archarnement observé depuis le 7 avril contre les politiciens de l'opposition s'explique par le refus des plus durs du MRND d'accepter le partage du pouvoir. L'objectif était de décapiter l'opposition. Les massacres n'ont été nullement spontanés. Ils ont été planifiés depuis longtemps. Le Ministre de la défense distribuait des armes aux milices. Le Général Dallaire en avait d'ailleurs été dûment informé en temps opportun.
- 3°) S'agissant de l'attentat contre le Président Habyarimana, le Premier Ministre désigné a observé que, dès la nuit du 6 au 7 avril, certains éléments de l'armée rwandaise (le Colonel Bagasora Directeur du Cabinet du Ministre de la Défense en particulier) ont eu un comportement très douteux, et ont refusé de suivre les conseils du représentant du SG des

Nations-Unies qui leur recommandait de prendre contact avec le Chef du gouvernement légitime traitant celle-ci de "femme maudite" (Mme Agathe UWILINYIMANA). Ils ont empéché cette dernière de s'exprimer à la radio, et sont allés prendre contact avec ceux qui devaient, par la suite, former le gouvernement intérimaire que l'on connait. Ce gouvernement était illégal; sa constitution non conforme aux accords d'Arusha qui étaient devenus la loi fondamentale du pays. Une enquète internationale pour identifier les auteurs du crime était indispensable. Il était injuste et insultant d'accuser la Belgique.

- M. Twagiramungu a souligné qu'il était d'accord avec les déclarations du fils du Président Habiarimana selon lesquelles son père, de son vivant, réussissait à contenir les extrémistes. Il avait malheureusement été, d'une certaine façon, prisonnier de ces derniers.
- 4°) M. Twagiramungu a salué la position du Ministre qui avait parlé de génocide. Il a expressement demandé l'aide de notre pays pour la mise en place d'un tribunal pour juger les initiateurs des massacres et leurs complices. Il était important d'éviter la tentation, si justice n'était pas faite, d'actes de vengeance à l'avenir.
- 5°) En ce qui concerne la MINUAR renforcée, le Premier Minstre désigné a indiqué qu'il acceptait une force de caractère humanitaire, et la création de zones de sécurité pour protéger notamment les personnes déplacées. Cette force devait avoir, aussi, pour mission de repousser les attaques des milices. Elle devait assurer et protéger le passage de l'aide alimentaire car, il y avait un risque que celle-ci soit confisquée par les milices.
- 6°) Pour mettre fin aux hostilités, il fallait qu'une forte pression s'exerce sur les belligéreants. Dans le passé les efforts de la France avaient été appréciés car le peuple rwandais ne voulait pas être pris d'assaut par le FPR. Dans la phase actuelle, un gouvernement excluant le FPR était inconcevable. Il devait y avoir partage du pouvoir avec lui. Ni l'armée rwandaise seule, ni le FPR seul ne pouvait apporter une solution. Le cessez le feu et la mise en place des institutions prévues dans les accords d'Arusha étaient nécessaires. Il fallait faire accepter aux militaires rwandais de discuter avec le FPR. Au sein de cette armée Rwandaise tous les décideurs n'étaient pas des extrémistes. La France qui connaissait les militaires non-extrémistes pouvait-elle identifier quelques interlocuteurs possibles et les influencer dans ce sens ? Bien sûr c'etait délicat. Mais il fallait le faire. Le FPR, de son côté, devait comprendre que la victoire militaire totale n'était pas possible. L'armée rwandaise semblait décidée à poursuivre les massacres aussi longtemps que les combats avec le FPR se poursuivaient.

- 7°) En réponse à diverses questions, M. Twagiramungu, a répondu qu'il y avait effectivement des liens étroits entre les forces armées rwandaises et les milices. Ces dernières pouvaient être évaluées à environ 6 à 8000 pour l'ensemble du territoire rwandais. Non, pour l'heure le FPR n'était pas prêt à négocier. Il poursuivait ses objectifs militaires. Sans doute la prise de Kigali. S'agissant d'un sommet régional, il s'est interrogé sur son efficacité. Il préférait des contacts diplomatiques bilatéraux. Et puis l'Ouganda et la Tanzanie estimaient que le Chef d'Etat du Zaïre avait été incapable de mettre de l'ordre dans son propre pays. Que pourrait-il faire d'utile au Rwanda ? Par ailleurs, il n'avait pas d'indications précises sur les armes qui seraient acheminées au Rwanda en provenance du Zaïre.
- Il souhaitait que la France et la Communauté internationale apportent un soutien aux modérés qu'il fallait "reconstituer".
- Il ne voyait pas, au stade actuel, quelle action précise engager pour obtenir le cessez le feu. Il était surtout important à ses yeux que le FPR ait l'illusion d'un succès sur le terrain de manière à ce que la négociation politique puisse reprendre en vue de l'application des accords d'Arusha.

M. Twagiramungu s'est déclaré satisfait de ce premier contact avec les autorités françaises et a exprimé son entière disponibilité pour d'autres rencontres dans les tout prochains jours./.

J.M. de La SABLIERE

DESTINATAIRES : - CABINET DU MINISTRE :

M. de VILLEPIN

M. EMIE

Mme LOISEAU-DUCOULOMBIER

- LE SECRETAIRE GENERAL